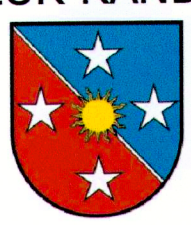


COMMUNE DE CRANS-MONTANA
SECTEUR RANDOGNE

DOSSIER DE MISE
A L'ENQUETE



PIECE 2

Plan des espaces réservés aux eaux de surface
(ERE)

SITUATION 1 : 2'000



geau
gestion des eaux
urbaines

Date	Projet	Dessin	Contrôle
01.09.15	ar	ar	dt
17.09.15	ar	ar	dt
14.12.15	ar	ar	dt
23.06.21	ar	ar	dt
15.11.21	ar	ar	dt

L'administration communale de Crans-Montana certifie que le présent projet, mis à l'enquête publique par insertion au Bulletin Officiel du 29.01.2016, et affichage, a été déposé au greffe communal du 29.01.2016 au 15.01.2016 pour y être consulté.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président

Le Secrétaire

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du

Droit de sceau: Fr.

Droit de sceau: Fr.

L'atteste:

Le chancelier d'Etat

L'ATTESTE :

LE CHANCELIER D'ETAT :

Réseau hydrographique

ERE nécessaire (tracé à ciel ouvert)

ERE non nécessaire (tracé à ciel ouvert)

ERE non nécessaire (tracé enterré)

Espace réservé aux eaux de surface (ERE)

Délimité (eaux à ciel ouvert)

Délimité (eaux enterrées)

Limites communales

Bâtiments

Parcelles

Zone à bâtir

Zone agricole

Zone de protection nature et/ou paysage

Zone d'inondation

Cadastre forestier

Inventaire de protection (régional-cantonal-citéral)

Tronçon avec indication de l'ERE

Capotages hydroélectriques

Autres capotages

Autres installations

